

MISE EN PLACE D'UN PLAN EPARGNE IMMOBILIER

Nos différents partenaires **ATLAND VOISIN, CORUM, PRIMONIAL, UNEP, SOFIDY** proposent une méthode souple et avantageuse pour compléter chaque mois votre portefeuille de parts en SCPI, en programmant leurs acquisitions et ce dès 50 €/mois.

1. **Vous êtes déjà associé auprès d'une SCPI ?** La programmation est mise en place directement.

2. **Pas encore associé ?** Après avoir acquis le nombre de parts minimum requis, vous pourrez automatiser la souscription mensuelle.

3. **Vous disposez d'un contrat d'assurance-vie UNEP ou souhaitez souscrire un contrat de cette nature.**

C'est en effet **l'unique contrat** qui vous permet d'intégrer vos parts de SCPI Sofidy et d'en souscrire ensuite automatiquement chaque mois. Soit, une **souscription de départ de 1000 € pour le contrat (75 % SCPI et 25 % SCI).**

Besoin de revenus immédiats	Besoin de revenus différés dans le temps		Besoin de revenus supérieurs à son capital
Achat en pleine propriété en cash	Achat à crédit	Démembrement et acquisition de la nue-propriété temporaire	Acquisition mensuelle part ou fraction
			Démembrement et acquisition de l'usufruit temporaire